

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 76 (1989)
Heft: 6: Treppen = Escaliers = Flights of stairs

Artikel: Die Treppe als Fassade : Wohngebäude in Morges, 1988 : Architekten : Atelier Cube = Immeuble d'habitation à Morges, 1988
Autor: A.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Treppe als Fassade

Wohngebäude in Morges, 1988

Das Gebäude steht auf einer langen, schmalen Parzelle im Zentrum von Morges, eingebunden ins Strassennetz der Altstadt, wo – parallel zueinander liegend – Hauptstrassen mit Nebenstrassen als Zubringer abwechseln. Das Treppenhaus befindet sich auf der Nebenstrassenseite des Wohnhauses. Nach aussen offen, mit einem Glasdach gedeckt, bildet es einerseits die Fassade, lässt aber als transparente Metallglaskonstruktion gleichzeitig Tageslicht in die weiter innen gelegenen Räume eindringen.

Immeuble d'habitat à Morges, 1988

Le bâtiment est situé au centre de Morges, sur une parcelle longue et étroite insérée dans le réseau des rues de la vieille ville, où les voies principales et secondaires tracées en parallèle servent alternativement à la desserte. L'escalier est placé sur le côté de l'immeuble bordant la rue secondaire. Ouvrant sur l'extérieur et couvert d'un toit vitré, il constitue d'une part la façade mais en même temps, sa construction transparent en métal et verre laisse pénétrer la lumière du jour dans les locaux situés plus à l'intérieur. (Texte en français voir page 68.)

Residential Building in Morges, 1988

This building is located on a long, narrow plot in the centre of Morges, surrounded by the streets of the old city centre, within which main streets alternate with secondary streets as access streets in a parallel pattern. The staircase is on the secondary street side of the residential building. Opening towards the exterior, covered by a glass roof, it forms on the one hand the façade, on the other one, being a transparent metall/glass structure, at the same time admits daylight into the rooms situated farther inside the building.

Der historisch geprägte Abschnitt der Altstadt von Morges, wo sich der Bau befindet, mündet im Nordwesten auf die Grand Rue und im Süden auf die Ruelle de l'Enfant Prodigue. Wie in manchen neuen Städten des Mittelalters ergibt sich der Stadtplan grob gesehen aus einem Wechsel von Prunkstrassen und engen Nebengassen. Diese Einteilung blieb bis heute bestehen, da die Grand Rue weiterhin dem Handel und Wohnen vorbehalten ist, während die Ruelle de l'Enfant Prodigue Ver- und Entsorgung sicherstellt.

Vor den Bauarbeiten enthielt das Gebäude nur noch einen Luxusladen und eine Wohnung, durch einen gemeinsamen Zugang miteinander verbunden. Es gab kein durchgängiges, erkennbares Treppenhaus, und die Erschliessungsweg befanden sich an der hinteren, auf die enge Gasse mündenden Fassade, was die Etagen mangels Luft und Licht besonders ungesund machte. Der Eingriff bestand darin, den engen und langgestreckten Grundriss durch den Einbau eines Aufzugs umzugestalten und an der Fassade ein offenes Treppenhaus als Erschliessungs- und Rettungsweg anzufügen. Diese für unsere Zeit ungewohnte Lage des Treppenhauses kommt in der einheimischen Architektur häufig vor. Auf einer so engen Parzelle verhinderte dies eine Zweiteilung der Geschosse durch ein tra-

ditionell in der Mitte liegendes Treppenhaus.

Selbst bei der exzentrischen Anordnung der Treppe passten die für Gebäude üblicherweise vorgeschriebenen Breiten der Stufen (1,2 m!) nicht, weder von ihrem Raumbedarf noch von ihrem Massstab her gesehen, so dass man von dieser Regel abweichen und unter anderem als Ausgleich einen Flaschenzug vorsehen musste, um den Transport von Möbeln zu vereinfachen.

Die Treppe leitet einen städtebaulichen Vorschlag in die Wege: Derart angeordnet, wird sie zum Thema für die gesamte Gasse; zur Strasse hin offen, können solche Treppenhäuser Ort des Austauschs mit den Nachbarn oder sogar Passanten werden. Ein solches Element nuanciert die Beziehung zwischen Öffentlich und Privat, indem es sich wie ein Filter dazwischenschaltet, der von diesen beiden Polen erzeugte Konflikte abschwächt, und verleiht der Fassade, die wie eine Schicht ausgebildet ist, einen Gemeinschaftssinn: eine Vorstellung von den Möglichkeiten städtischen Lebens.

Die Lage der Treppe entspricht einer Eigenart der alten Gebäude. Sie stellt eine der besonderen Bedingung der Ruelle de l'Enfant Prodigue angepasste Variante dar.

Der bedrohliche Zustand der tra-



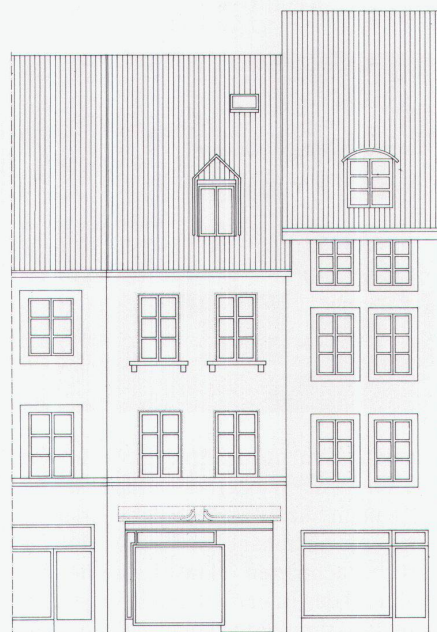
① Situationsplan / Plan de situation / Site plan

② Gesamtansicht des Treppenhauses / Vue générale de la cage d'escalier / General view of the staircase

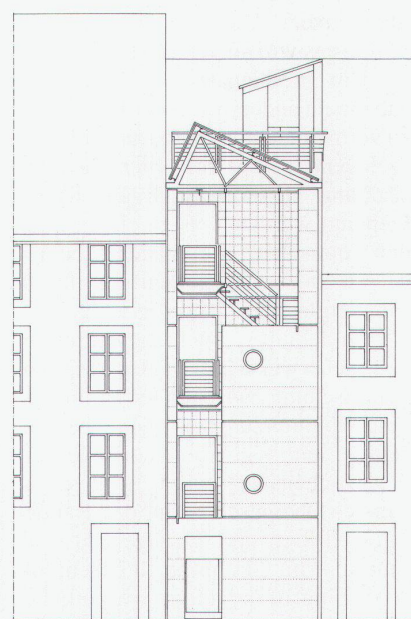


2

Werk, Bauen+Wohnen 6/1989



3



4

3
Hauptfassade zur Grand Rue / Façade principale vers la
Grand Rue / Main façade towards Grand Rue

4
Hintere Fassade zur Ruelle de l'Enfant Prodigue / Faça-
de arrière vers la ruelle de l'Enfant Prodigue / Rear
façade towards ruelle de l'Enfant Prodigue

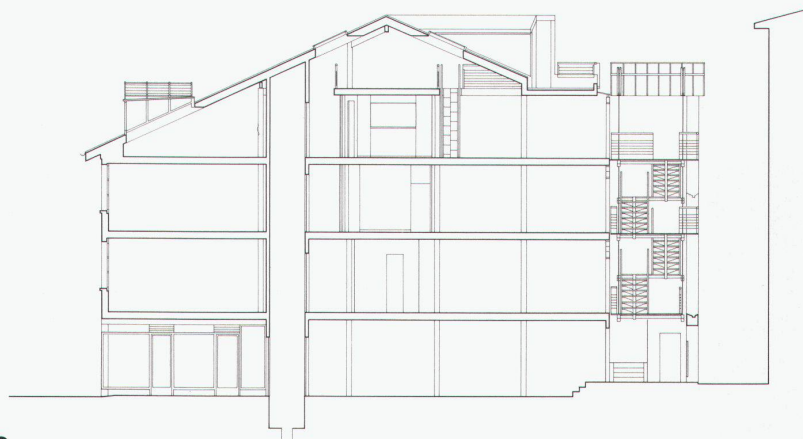


genden Elemente des Hauses verhinderte die einfache Wiederherstellung des bestehenden Skelettes: Eine der Brandmauern, eine unabhängige Fachwerkmauer des benachbarten Hauses, stellte sich während der Bauarbeiten als für jegliche Stützfunktion ungeeignet heraus und wurde durch ein unabhängiges Stützensystem ersetzt. Die Längsrichtung des Grundrisses wird so verstärkt.

Um problematische Verankerungen in einem anderen Teil der Brandmauer zu vermeiden, musste die an der Fassade gelegene Treppe mit ihrer gläsernen Bedachung ausschliesslich am Skelett aufgehängt werden, was zu einem minimalen (optischen) Raumbedarf beitrug und eine grössere Lichtzufuhr für die zweite verglaste Haut ermöglichte.

Im Schnitt versucht die Aufteilung dem üblicherweise auferlegten Ideal von Durchmischung zwischen tertiärem Sektor und Wohnnutzung zu entsprechen, die für einige sehr begehrte historische Zentren wünschenswert wäre: Erdgeschoss und erstes Obergeschoss für den Handel, zweites, drittes und Dachgeschoss als Wohnraum. Im Gesamtprofil beschränkt sich der Eingriff darauf, im wesentlichen das Hauptvolumen des bestehenden Gebäudes zu besetzen.

A.C.

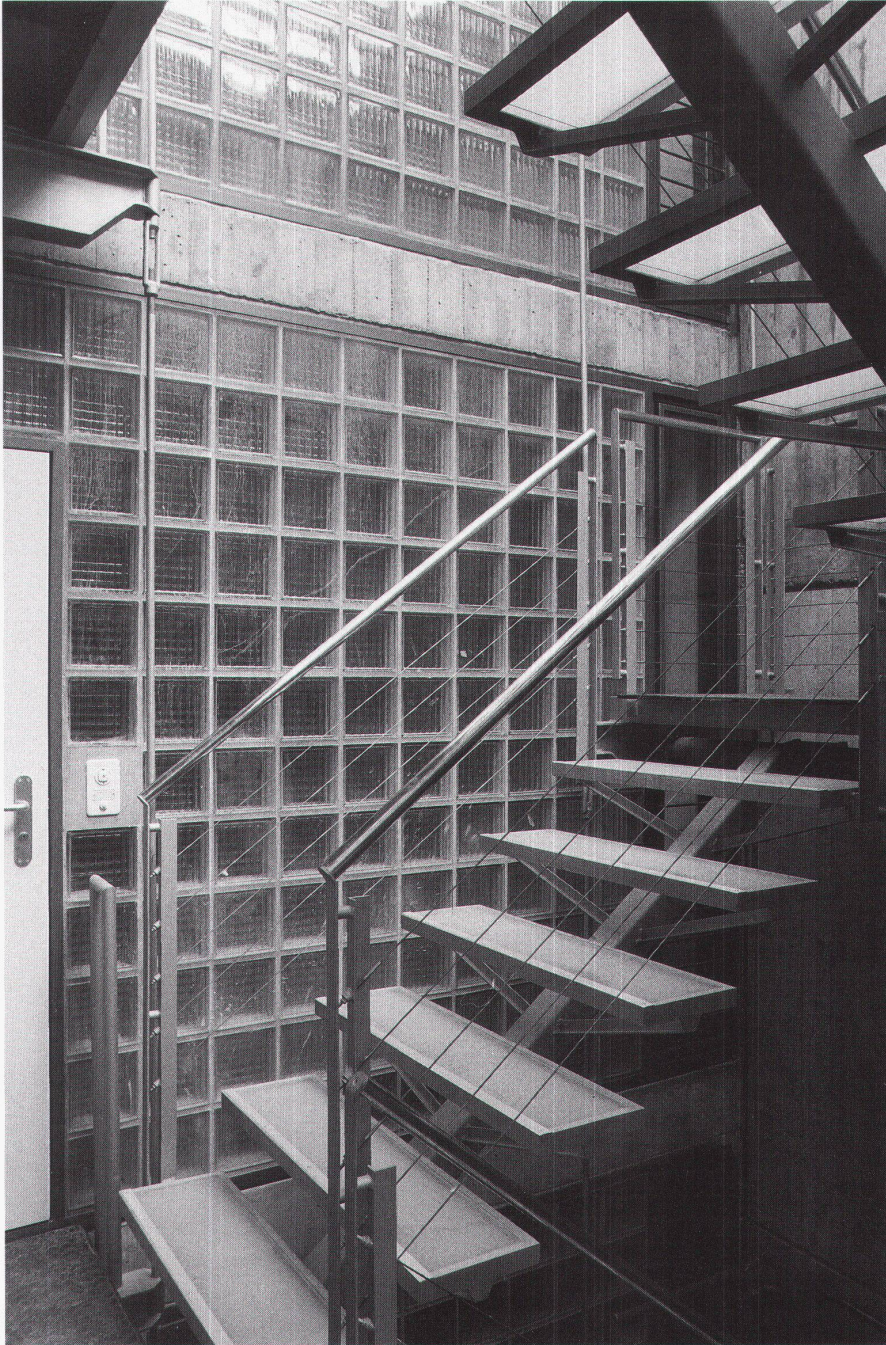


7

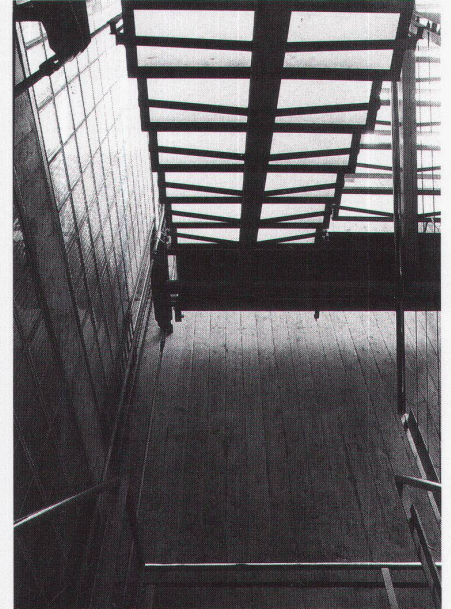
5 Gesamtaufnahme von der Grand Rue aus / Vue générale prise de la Grand Rue / General view from Grand Rue

6 Längsschnitt / Coupe longitudinale / Longitudinal section

7 Von unten nach oben: Erdgeschoss, 1., 2. 3. Obergeschoss, Dachgeschoss, Dachaufsicht / De bas en haut: rez-de-chaussée, 1er, 2ème, 3ème étage, attique, plan des toitures / From bottom to top: ground-floor, 1st, 2nd, 3rd floor, roof floor, roof elevation



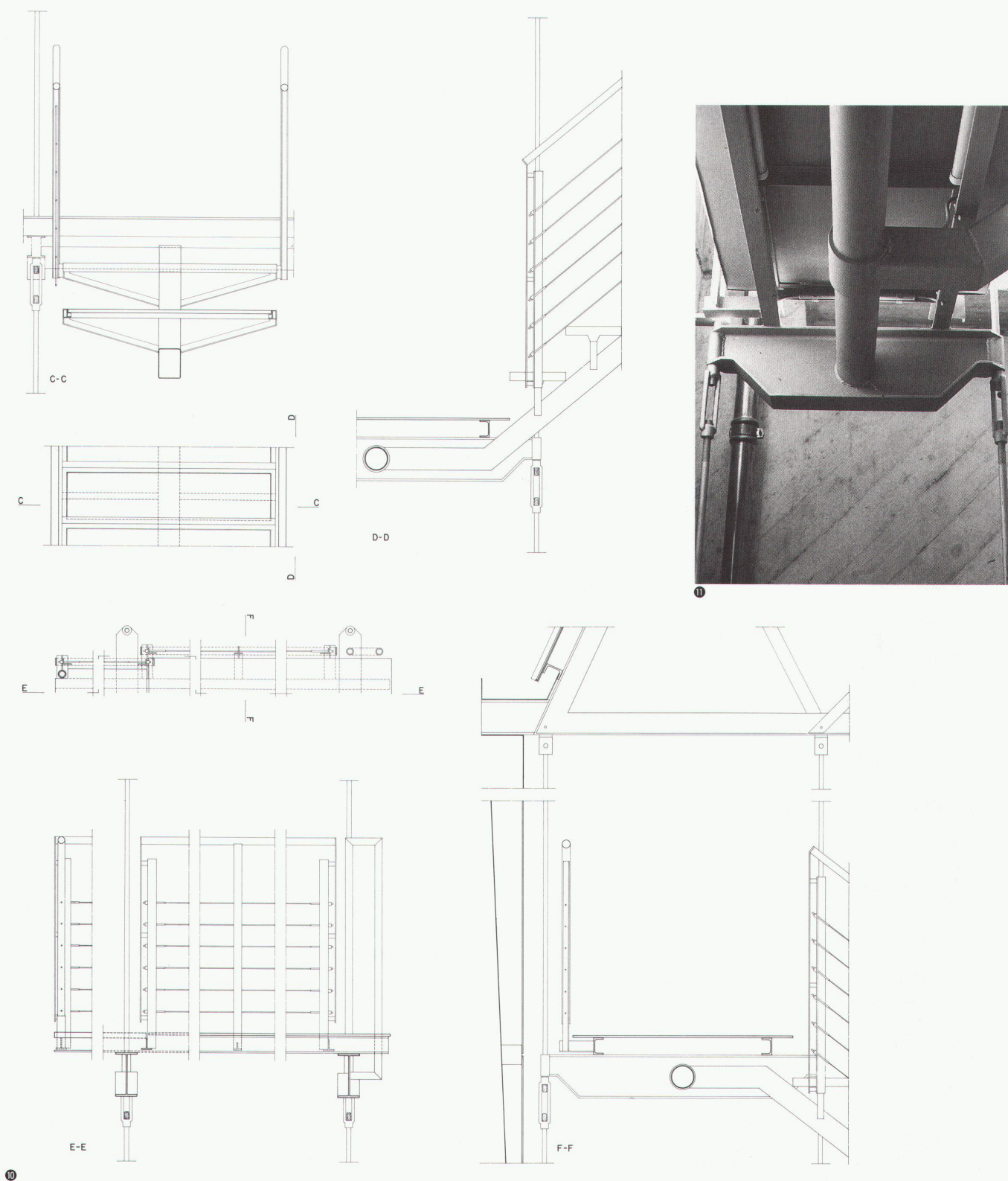
8



9

8 Durch die Wand aus Glasbausteinen dringt das Licht des offenen Treppenhauses in die Innenräume / La lumière de la cage d'escalier ouverte pénètre dans les volumes intérieurs à travers la paroi en pavés de verre / The light of the open staircase enters through the wall made of glass bricks

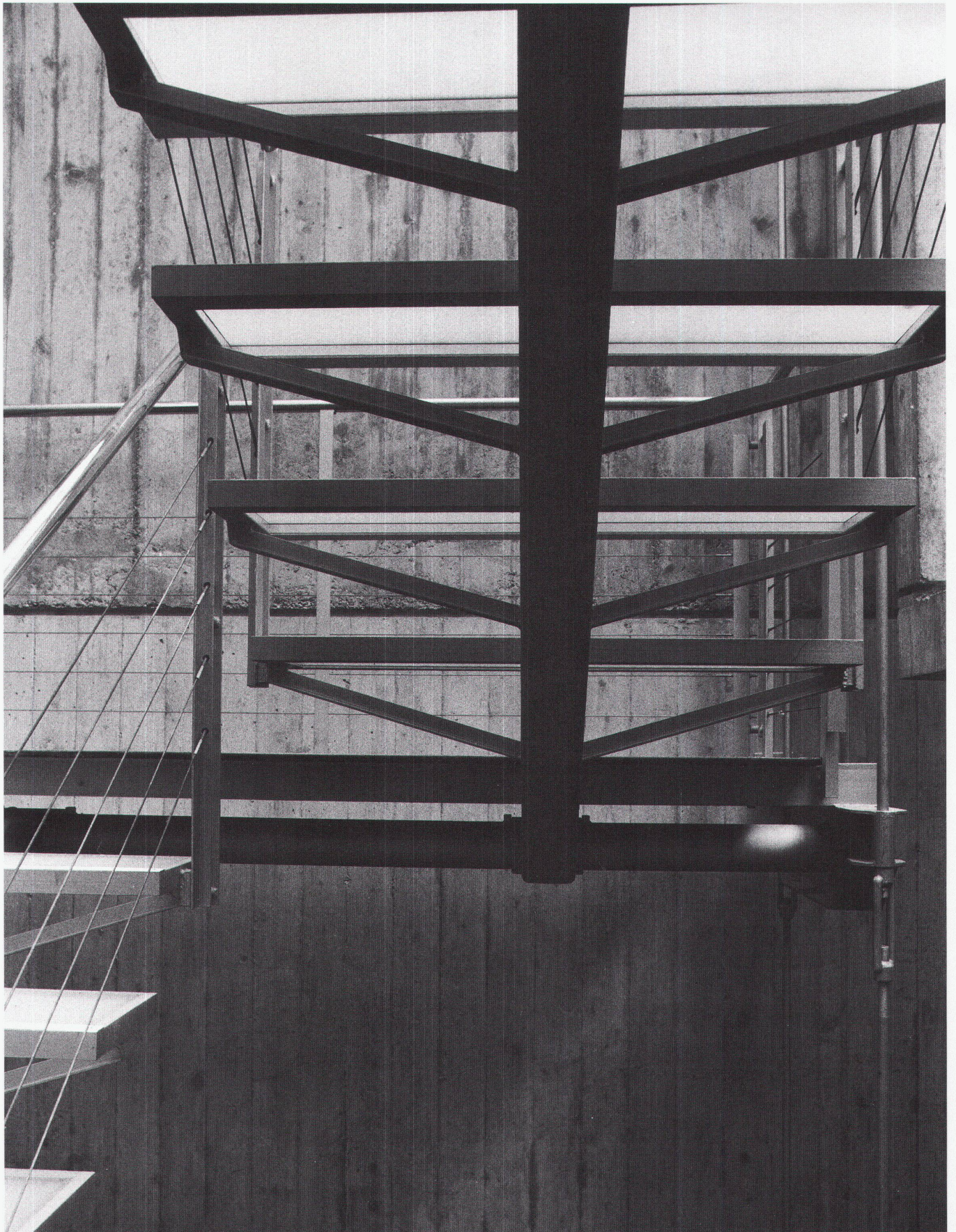
9 Die Stufen aus Glas erlauben eine Lichtführung bis ins Erdgeschoss / Les marches en verre permettent à la lumière de descendre jusqu'au rez-de-chaussée / The steps made of glass permit the introduction of the light as far down as the ground-floor



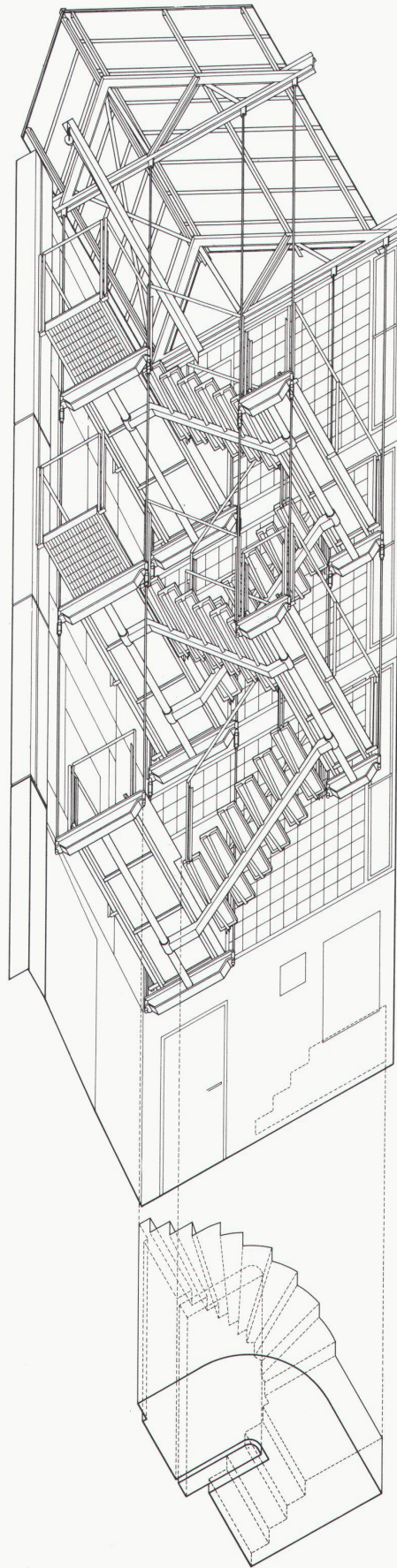
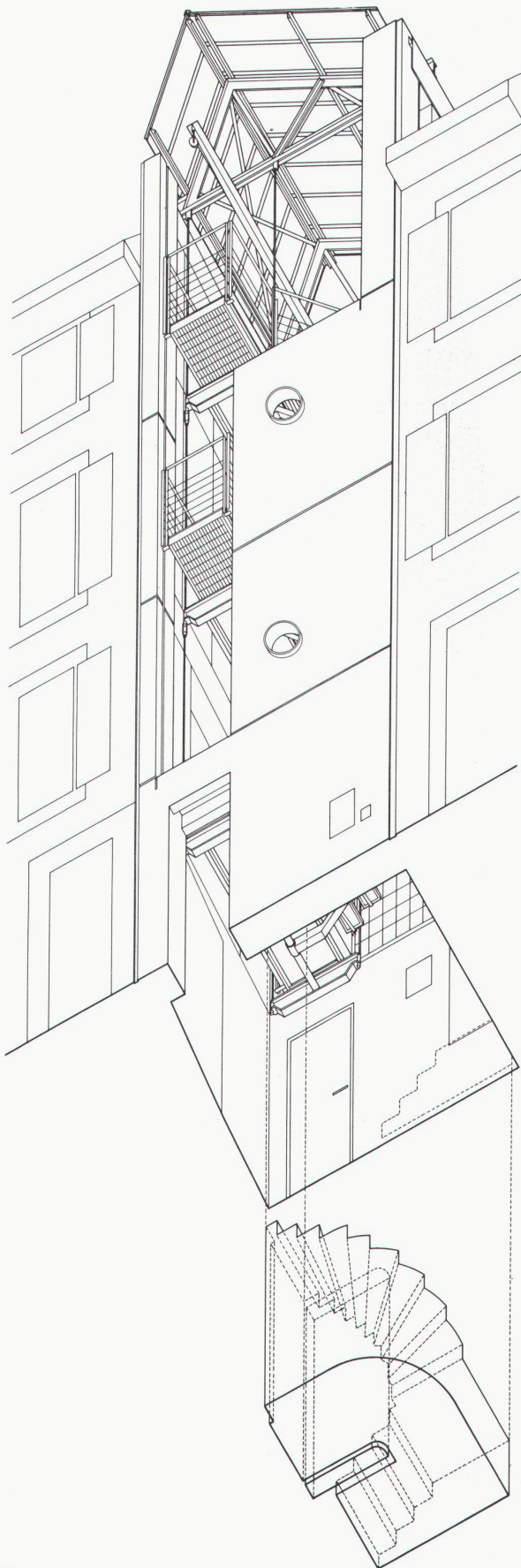
10 Konstruktive Details / Détails de construction / Structural details

11 Detail der Aufhängung / Détail de la suspenste / Detail of the suspension

12 Hauptträger und Stufen / Poutre principale et marches / Main supports and steps



12



13 14
Axonometrien / Axonométries /
Axonometries

15
Obere Tragkonstruktion und Glas-
dach / Construction portante supé-
rieure et toiture vitrée / Upper
support structure and glass roof

Werk, Bauen+Wohnen 6/1989



15

ments eux-mêmes qui, à Lausanne, sont accessibles par le haut, par le bas et au milieu.

B. Tschumi propose de transformer le côté lac de la dépression et une large bande du terrain en un parc public, de sorte que la vallée devienne visible en tant que paysage. En prolongation du modèle urbain situé plus au nord, ce parc serait enjambé par des ponts semblables à ceux qui existent. Les nouveaux ouvrages sont des bâtiments-ponts comportant des volumes reposant sur le tablier et d'autres insérés au dessous, chacun étant conçu pour une utilisation bien définie correspondant à la situation du quartier. Finalement, B. Tschumi laisse aux bâtiments côté montagne le loisir de s'adapter lentement au modèle d'organisation actuel.

Cette proposition séduit par son attitude claire, pour la création d'éléments nouveaux à l'échelle de toute la ville et par la prise en compte des détails locaux d'échelle plus petite. Pourtant, au sud de la vallée du Flon, les ponts proposés débouchent en partie sur le vide; la conception des bâtiments-ponts eux-mêmes n'est pas totalement convaincante et l'interpénétration du nouveau parc urbain avec le voisinage et le reste de la ville est à étudier de plus près.

Le troisième projet finalement, Down Town de R. Luscher, part d'une autre idée; les points de référence se situent sur deux plans. Comme dans le projet Dodes-Kaden, il en va pour R. Luscher d'un quartier autonome, mais comme chez B. Tschumi, il s'agit pour lui d'un élément à l'échelle de toute la ville et non pas indépendant et local.

Luscher défend la thèse selon laquelle le quartier Gare de Flon joue déjà aujourd'hui ce rôle particulier à l'échelle de toute la ville, en raison de son utilisation et qu'il doit en rester ainsi à l'avenir. Il ne s'agit donc pas d'un quartier urbain semblable aux autres, mais d'un emplacement permettant d'exercer des activités qui seraient déplacées ailleurs. Il pense à des éléments de commerce, de culture et de travail particuliers, à un quartier urbain de fonction centrale: Down Town. Mais l'auteur du projet pense aussi qu'il n'est pas souhaitable d'exhumer des situations urbaines passées. Le quartier Flon est à prendre tel qu'il est et à rénover sur la base d'une structure d'organisation existante parfaitement utilisable. Ceci autorise très bien des interven-

tions de grande ampleur, telles que R. Luscher les propose avec la restructuration de la Grande Place et le traitement particulier du Grand Pont.

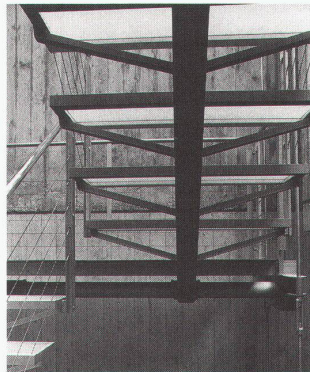
Si l'on compare le projet Down Town aux deux autres, on voit qu'il penche un peu des deux côtés. D'une part il se veut modeste en prévoyant une reconversion de quartier très ordinaire, encore que très raffinée et fort habile; d'autre part, il place celle-ci intentionnellement dans le cadre économico-social de toute la ville. L'attribution d'un rôle général et la prise en compte du lieu dans le détail font l'attrait de cette idée. Le développement de l'étude montrera par ailleurs si l'orientation commerciale, qu'il s'agisse de commerces courants ou d'entreprises culturelles et l'absence d'habitations pourront être maintenues après un examen plus poussé; en d'autres termes, comment peut-on attirer l'intérêt du grand public dans ce quartier central et avec quels moyens et équipements?

Aussi différents qu'ils soient, les trois projets ont en commun leur attitude par rapport au problème posé. Certes, dans tous les cas, une «image finale» sera dessinée avec plus ou moins d'insistance, mais des stratégies de planification feront le principal des propositions, des marches à suivre donc, pouvant conduire à des résultats dessinés, mais sans contrainte dans le détail. L'essentiel de la démarche est de comprendre une partie définie de la ville dans son essence et de fixer un objectif pour sa transformation et ce faisant, on renonce à décorer le plan de la ville future à l'aide de cathédrales et de palais.

Jacques Blumer

Immeuble d'habitation à Morges

Voir page 54



Architectes: Atelier Cube, Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel, Lausanne

Cette tranche de tissu historique de la vieille ville de Morges donne sur la Grand Rue, au nord ouest, et sur la Ruelle de l'Enfant Prodigue au sud. Comme dans certaines villes nouvelles du moyen âge, le plan général de la ville résulte d'une alternance de rues d'apparat et de ruelles étroites de services. Cette classification est demeurée jusqu'à nos jours puisque si la Grand Rue sert au commerce et au logement, pour quelque temps encore, la Ruelle de l'Enfant Prodigue assure les tâches de service et de voirie.

Avant les travaux, l'immeuble à transformer n'abritait plus qu'un magasin de luxe et un logement qui lui était relié, sans accès indépendant. L'équipement ne comprenait pas de cage d'escalier repérable comme liaison continue, et les services étaient rejetés en façade arrière, sur la ruelle étroite, rendant les étages particulièrement insalubres, par manque de circulation d'air et de lumière. L'opération a consisté à réorganiser le plan étroit et allongé en introduisant un ascenseur tout en créant une cage d'escalier à l'air libre, en façade, comme élément de service et de secours. Cette position, insolite pour notre époque, se répète pourtant souvent dans l'architecture vernaculaire. Dans une parcelle aussi étroite cela a évité une fragmentation des étages par l'insertion forcée d'une cage d'escalier traditionnelle implantée au centre.

Ce parti extrême a fait jaillir une nécessité stimulante, car peu fréquente, de gestion des interférences de voisinage rapproché lié à la fonction d'accès et au captage de la lumière diurne. Cette dernière préoccupation trouve un prolongement dans la transparence de la couverture et le matériau translucide des marches.

Même dans l'emplacement excentré de l'escalier, les largeurs intransigeantes des marches imposées pour les immeubles courants (1,2 m!) ne convenaient pas, ni par leur encombrement, ni par leur échelle, de sorte qu'il a fallu déroger à cette règle et prévoir entre autres, en compensation, une console pour un palan destiné à faciliter le transport du mobilier.

Cet escalier amorce une proposition d'urbanisme: ainsi placé, il esquisse un thème pour toute la ruelle en redonnant à celle-ci, par son développement futur adroit, un intérêt de vie sociale: ouvertes vers la ruelle, de telles cages peuvent devenir des lieux d'échange avec les voisins et pourquoi pas, les passants. Un tel élément nuance les rapports entre public et privé en s'interposant comme un filtre atténuateur de certains conflits engendrés par ces deux pôles, et il donne un sens collectif à la façade conçue comme une peau dont l'épaisseur dilatée offre une valeur d'usage, d'endroit particulier: il évoque la possibilité d'une animation urbaine.

Cette position de l'escalier se trouve heureusement confirmée par celle des escaliers existants et caractéristiques des immeubles anciens qui enjambent la trame de ruelle de service pour en faire une courtoise privée, dans d'autres endroits du vieux Morges. Elle en constitue une variante adaptée à la condition spécifique de la Ruelle de l'Enfant Prodigue.

L'état périlant des structures porteuses de la maison a aussi conduit à adopter des principes structurels plus élaborés que la simple récupération des ossatures existantes: l'un des mitoyens, composé d'un mur en colombages indépendant de la propriété voisine a été trouvé dans un état impropre à toute fonction de soutien lors des travaux et il a donc été substitué par un système de piliers qui renforce la sensation longitudinale du plan en occultant le moins de lumière possible.

Afin d'éviter des ancrages

Werk, Bauen+Wohnen 6/1989

problématiques dans une autre portion de mur mitoyen, l'escalier en façade a du être entièrement suspendu à la charpente de sa couverture en verre, ce qui a contribué à un encombrement visuel minimal, et permis un plus grand apport de lumière pour la deuxième peau entièrement vitrée, en retrait de celle de la ruelle que l'on a maintenue comme mémoire et rappel du front de rue, mais en l'entaillant d'une immense meurtrière volontairement dépourvue de membrane de fermeture.

En coupe, l'organisation cherche à se conformer à l'idéal conventionnellement imposé de mixité entre secteur tertiaire et habitation qui serait souhaitable pour certains centres historiques très convoités: rez et premier niveau pour le commerce, deuxième, troisième et combles pour le logement. Dans le gabarit général l'intervention se limite à occuper, pour l'essentiel, le volume principal de l'immeuble existant.

Pour se distancer de toute ambiguïté avec la soi-disant tradition de la construction, courante en de tels cas, l'on a opté pour des détails constructifs et des matériaux qui exprimeraient avec véracité la personnalité des auteurs et leur foi en d'autres valeurs que celles de la construction vue sous l'angle de l'expédient neutre et folklorisant. Ce modeste manifeste a provoqué des réactions d'un juridisme si aiguë qu'elles risquent d'estropier une lucarne en verre qui annonçait pourtant une réflexion très utile sur le plaisir de mettre des logements dans les combles.

Atelier Cube

Cage d'escalier de l'immeuble Clarté, Genève, 1932

Voir page 62



Architectes: Le Corbusier et Pierre Jeanneret, Paris

Maître d'ouvrage, constructeur et ingénieur: Edmond Wanner, Genève

Il est étonnant que Le Corbusier n'ait pas prévu de desservir son premier collectif d'habitat réalisé, l'immeuble Clarté à Genève, au moyen d'une rue intérieure, telle qu'il la propagait inlassablement, mais par deux cages d'escalier. La correspondance échangée avec son illustre client genevois montre d'ailleurs que le concept de la desserte par cages d'escalier était un souhait impératif de Wanner. En 1930, ce dernier écrivait à son architecte:

«J'ai bien reçu votre schéma dont l'idée est acceptable, mais non parfaite.

En effet, il y a trois défauts principaux:

1) Orientation:...

2) Couloirs: Malgré les deux jardins que vous prévoyez pour l'éclairage des couloirs, il n'en reste pas moins que chacun des couloirs a environ 12 mètres sans être éclairé. — Certainement, c'est assez ennuyeux, et comme la disposition du terrain ne permet pas d'envisager absolument un cas général, mais nous amène à résoudre un cas d'espèce, ne vaudrait-il pas mieux le traiter uniquement comme tel, en en tirant le maximum d'avantages.

3) Les appartements sont trop grands:...

Je vous envoie donc un schéma

ma à mon idée sur lequel il faudrait pousser l'étude. — Les immeubles seraient formés de 18 travées de 2,75 m de largeur et pourraient être divisés tous les deux étages en 5 appartements à 2 étages, et quatre appartements à un étage. — ...»

(Fondation Le Corbusier, Paris)

Dans son schéma, Wanner divise les 50 m de longueur du volume bâti en deux unités réciproquement symétriques, chacune étant desservie par un escalier; un concept de base donc, selon lequel l'immeuble Clarté sera d'ailleurs bâti. A mon avis, il est intéressant de voir comment Le Corbusier transforme en concept et généralise les désirs de son client, auquel les idées qu'il avait à l'époque sur le bloc locatif moderne (Immeubles-Villas), devaient déplaire profondément. Ce faisant, réfutant les doutes de Wanner, il recréait un «cas général». Par rapport au schéma de Wanner, le Corbusier place les deux cages d'escalier dans le milieu du bâtiment, regagnant ainsi de la surface de façade pour les logements. Il éclaire la cage d'escalier par un généreux lanterneau et garnit les paliers et les marches à l'aide de pavés de verre, précisément apparus sur le marché à l'époque. Ainsi, il inverse l'image de la sombre cage d'escalier en son contraire et en fait un «canon de lumière» autour duquel s'articulent et s'encastrent les logements de formes et dimensions diverses. Les salles de douche des grands logements duplex s'ouvrent directement sur ce puits d'éclairage.

Ceci veut dire qu'à l'opposé de «l'Unité d'habitation» de Marseille, l'espace collectif n'est pas ici organisé horizontalement, mais sous forme d'une «percée verticale» marquée à l'extérieur par les deux entrées surélevées, bien dans l'esprit de nombreux immeubles résidentiels genevois avec leurs vestibules regnant souvent sur un étage et demi et leurs sobres cages d'escaliers. L'immeuble Clarté n'est donc pas seulement l'expérimentation d'une machine à habiter dans le sens des recherches de l'avant-garde des années vingt, mais aussi une référence à l'immeuble collectif d'habitat genevois.

Les volées d'escalier se composent de limons en acier posés côté plancher, sur les passerelles métalliques et côté palier, sur un tube d'acier continu solidaire des murs.

Les pavés de verre sont placés pièce par pièce dans des cadres en profilés T; les grilles entre les volées d'escalier sont tendues dans un cadre d'acier tenu entre les deux tubes par le biais de pièces d'écartement. Les garde-corps se composent de tubes d'acier assemblés par soudure et de fins grillages métalliques, eux aussi tenus dans des cadres en acier.

Les dessins de construction réalisées en 1986/87 sous ma direction à la chaire du Professeur Reichlin de l'Ecole d'Architecture de Genève (EAUG) font partie d'une monographie complète sur l'immeuble Clarté qui, en tant que travail de recherche de l'Institut pour l'Histoire et la théorie de l'Architecture (gta) de l'ETH de Zurich, sera publiée cet été aux Editions Ammann.

Christian Sumi